

AR PREFECTURE

006-210601597-20181205-1_05_12_2018-DE
Reçu le 10/12/2018

Acte rendu exécutoire après dépôt
En préfecture du
Et publication en mairie du

10/12/18
11/12/18



REPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT DES ALPES-MARITIMES ARRONDISSEMENT DE NICE

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal
REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 DÉCEMBRE 2018 À 17H00

L'an deux mille dix-huit, le cinq décembre, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué le vingt-neuf novembre, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Christophe TROJANI, Maire.

Étaient Présents : Monsieur André **BEZZINA** Madame Catherine **BARRAJA**, Madame Joëlle **BRAVETTI**, Madame Pasquale **HATTEMBERG**, Monsieur Jean-Louis **ZAMBERNARDI**, Madame Juliana **CHICHMANIAN**, Monsieur Jean-Louis **BAUCHET**, Madame Christiane **FROUTÉ**, Madame Marie **ADAMO-BRONSONE**, Monsieur André **BIANCHERI**, Monsieur Jean-Paul **GEAY**, Madame Isabelle **PALAZZOLLI**, Madame Monique **LAUGIER**, Madame Gisèle **AMÉDÉO**, Madame Claudine **KHOKHLOV**, Monsieur Joseph **COSENTINO**, Madame Anne **RAINAUD**, Monsieur Jean-François **GIAUME**, Monsieur Régis **BELLI**, Monsieur Florian **VIALLA**, Monsieur Richard **CONTE**, Madame Patricia **DEGUS**, Monsieur Jean-Pierre **MANGIAPAN**, Madame Christine **PETRUCELLI**, Madame Marie-Paule **ZANOTTI**.

Conseillers
Municipaux en
exercice : 29

Présents : 26

Votants : 28

Absents avec procuration :

Monsieur Bernard **REBUFFEL** donne procuration à Madame Joëlle **BRAVETTI**
Monsieur Robert **BOJANOVICH** donne procuration à Monsieur Jean-François **GIAUME**

Absents excusés :

-Monsieur Cédric **CIRASA**

Monsieur Florian **VIALLA** est élu secrétaire de séance.

1/ OBJET : ASSOCIATION COUR ET CONCOURS MÉDITERRANÉEN ET INTERNATIONAL : Subvention pour la publication d'un ouvrage sur la grande guerre.

Monsieur le Maire expose à ses collègues :

« L'association Cour et Concours Méditerranéen et International (CCMI) a pour objet la publication de travaux à caractère historique ou juridique portant sur le territoire des Alpes-Maritimes et l'organisation de colloques et de conférences.

Dans le cadre des commémorations du centenaire de la Grande Guerre, cette association a pour projet de publier les recherches coordonnées et menées par Monsieur Yves **KINOSSIAN**, conservateur général du patrimoine sur les hôpitaux temporaires (hôtels, villas) qui ont accueilli

AR PREFECTURE

006-210601597-20181205-1_05_12_2018-DE
Regu le 10/12/2018

~~les blessés ou les malades militaires~~ (139 hôpitaux temporaires dans les Alpes-Maritimes, environ 178.000 soldats soignés).

Pour mener à bien ce projet labélisé par la mission du centenaire de la grande guerre 14-18, l'association a sollicité le soutien financier de communes du département. Une présentation du projet et du plan prévisionnel de financement était jointe en annexe de votre ordre du jour.

Souhaitant contribuer à ce devoir de mémoire, je vous propose d'accorder à l'association CCMI une subvention de 2000 euros pour le financement de cet ouvrage où figurera le soutien de la commune de Villefranche-sur-Mer. Plusieurs exemplaires seront remis à la commune financeur de ce projet ».

LE CONSEIL MUNICIPAL

**Après en avoir délibéré à l'unanimité
ADOpte**

Le Maire,



Pr. Christophe TROJANI

La présente délibération est susceptible d'être contestée dans un délai de deux mois à compter de sa date d'exécution :

- soit en exerçant un recours administratif (gracieux ou hiérarchique)
- soit en exerçant un recours contentieux devant les juridictions administratives